

Réf: Dossier 256137

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIAF MUSIQUE EVENEMENTIEL » en abrégé « DME »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Star 3 lot
115 Section EZ, parcelle 190, 08 BP 143 ABIDJAN 08, Lot
115, Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 03/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIAF MUSIQUE EVENEMENTIEL »

en abrégé « DME »

Objet : Location de matériels de sonorisation et d'instruments de musique , prestation orchestrale et divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles,

mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet

social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Star 3 lot

115 Section EZ, parcelle 190, 08 BP 143 ABIDJAN 08, Lot 115, Ilot 7

Dirigeant(s) M DIABATE LANCINE (GÉRANT), M ESSAN AGNALAMON ASSEMIEN PAUL (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11344 du 12/10/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73379/GTCA/RC/2023 du 12/10/2023

